

Pierre-Paul Zalio
Président
École normale supérieure de Cachan

Patrice Quinton
Administrateur provisoire
École normale supérieure de Rennes

Communiqué de presse

18 octobre 2013

Création de l'École normale supérieure de Rennes

Annoncée en octobre 2012 par Geneviève Fioraso, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, la transformation de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan en une École normale supérieure de plein exercice a été officialisée aujourd'hui par la publication au Journal Officiel du décret portant sur la création de l'École normale supérieure de Rennes. Après une courte période de transition au cours de laquelle la gestion de l'établissement sera assurée par l'ENS Cachan, la nouvelle école deviendra complètement autonome le 1^{er} janvier 2014.

Cette création est l'aboutissement d'un processus prévu dès la création, en 1994, de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan. En 2009, ce projet d'autonomie, porté par l'ENS Cachan, avait été inscrit dans son contrat avec l'État.

L'ENS Rennes pourra ainsi continuer à remplir ses missions, en association avec les Universités de Rennes 1 et Rennes 2 et en partenariat avec les établissements du bassin rennais et plus largement du Grand Ouest, dans une logique de regroupement, qui caractérise l'enseignement supérieur et la recherche en France depuis plusieurs années.

Un établissement formant des enseignants et des chercheurs

Créée en 1994 comme antenne délocalisée de l'ENS Cachan, l'ENS Rennes est actuellement organisée en 5 départements : mécatronique, mathématiques, économie – droit – gestion, informatique et télécommunications et enfin, sciences du sport et éducation physique. Environ 400 élèves et étudiants y suivent chaque année des formations préparant principalement aux carrières de l'enseignement et de la recherche. Parmi eux, près de 290 « élèves normaliens », issus de concours très sélectifs de bac + 2 à bac + 4, ont le statut de fonctionnaires – stagiaires et sont rémunérés pendant leurs années de formation, en contrepartie d'un engagement décennal au service de l'État français.

À l'issue de leurs études, plus de 70% des élèves normaliens effectuent un doctorat. La formation, par et pour la recherche, s'appuie sur un corps d'enseignants chercheurs rattachés, selon leur discipline, à de grands laboratoires dont l'ENS Rennes est partenaire, à Rennes, Nantes, et sur le site de Cachan.

Une fois leur engagement décennal accompli, les anciens élèves de l'ENS Cachan sont chercheurs (23%), professeurs agrégés du second degré (33%), enseignants du supérieur (30%) ; 9% d'entre eux exercent une profession dans l'administration ou les collectivités publiques, et 5% sont dans le secteur privé.

Association avec les universités rennaises

Le nouvel établissement est créé en association avec les universités rennaises, ce qui traduit et renforce les relations existant entre l'antenne de Bretagne et les deux universités : la formation dispensée aux élèves et étudiants est organisée en partenariat avec l'Université de Rennes 1 – en mécanique, mathématiques, droit – économie - gestion, et informatique – et avec l'Université Rennes 2 pour les sciences du sport.

L'association porte également sur la mutualisation de moyens entre l'ENS Rennes et les universités, celles-ci apportant leur aide pour les fonctions support et facilitant l'accès des étudiants et des personnels de l'école aux ressources communes. L'apport de l'ENS Rennes est, quant à lui, principalement le renforcement de formations de haut niveau orientées vers la recherche par le recrutement d'étudiants prometteurs, motivés pour ces carrières.

Deux nouveaux départements : sciences de l'environnement, arts et création numérique

Dans les prochaines années, deux nouveaux départements d'enseignement seront créés. Le premier, le département Sciences de l'environnement, en partenariat avec les universités de Rennes, en particulier avec l'Observatoire des sciences de l'univers de Rennes, accueillera des normaliens et des étudiants ayant une formation en physique - chimie ou en biologie, pour les préparer aux métiers de l'enseignement et de la recherche. L'accent sera mis sur l'interdisciplinarité, permettant aux futurs diplômés d'appréhender les systèmes complexes mis en jeu par les problématiques environnementales.

Par la suite, un département consacré aux arts et à la création numérique verra le jour, afin de former des enseignants et chercheurs ayant à la fois un projet dans le domaine des arts, et des compétences affirmées dans les technologies du numérique (son, image, modélisation mathématique, etc.).

Une quatrième ENS, portée par l'ENS Cachan, qui s'inscrit dans une tradition d'excellence séculaire

L'ENS Rennes est ainsi la quatrième École normale supérieure créée, après l'ENS Paris, l'ENS Lyon et l'ENS Cachan. Elle partage avec cette dernière la volonté de former aux « sciences pratiques » pour rompre la distinction illusoire entre recherches fondamentales et recherches appliquées. Répondre aux défis du XXI^e siècle implique, en effet, des compétences scientifiques expérimentales et des compétences théoriques de modélisation, que nous avons pour ambition de contribuer à construire.

L'ENS Rennes gardera des liens étroits avec l'ENS Cachan : à court terme, pour achever le processus de création ; à plus long terme, pour conforter son développement par synergie en formation et en recherche.

Patrice Quinton, administrateur provisoire de l'ENS Rennes

Né en 1950, Patrice Quinton est diplômé de l'ENSIMAG et docteur d'état en informatique de l'Université de Rennes 1. Ingénieur au Centre national d'études des télécommunications à Lannion de 1974 à 1979, il rejoint l'IRISA (Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires) à Rennes comme chercheur puis comme directeur de recherche CNRS. En 1995, il devient professeur d'informatique à l'Université de Rennes 1, et dirige l'IFSIC (Institut de formation supérieur en informatique et communication) de 2000 à 2004. Depuis 2004, il est vice-président de l'ENS Cachan en charge de l'antenne de Bretagne. Patrice Quinton a présidé la CDGEB (Conférence des directeurs de grandes écoles de Bretagne) de 2007 à 2012, et il est premier vice-président du PRES Université européenne de Bretagne. Il est l'auteur ou co-auteur de plus d'une centaine d'articles de recherche sur le calcul parallèle.

Contact presse : Cécile Le Jeune - Chargée de communication - Tél. : 02.99.05.52.60
cecile.lejeune@bretagne.ens-cachan.fr

